

nestranges où l'attiraient les grands bois, précieux pour lui qui aimait la chasse, il ne voulut point diminuer le train de maison et il s'occupa de remplacer les démissionnaires.

Ce fut hors du pays qu'il alla chercher ces remplaçants.

Ayant pourvu à tout, il revint à Paris, où il toucha le montant du chèque de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille francs.

Possesseur d'une somme importante, Gilbert se sentait renaître, oubliant avec une facilité déplorable les jours de misère noire où il était forcé, pour vivre, d'accepter la complicité des vols commis par son fourrier, Servais Duplat.

Il ne songea plus qu'à jouir de nouveau de l'existence luxueuse, la seule qui convint à ses goûts.

Henriette tomba d'accord avec lui pour aller habiter l'hôtel de la rue Vaugirard, faisant partie de l'héritage du comte Emmanuel et dont, par conséquent, l'usufruitière avait la jouissance.

C'est là que Mlle d'Areynes, jeune fille, avait goûté les premiers plaisirs mondains. C'est là qu'elle avait vu Gilbert Rollin pour la première fois et qu'elle l'avait aimé. Nous devrions dire : *pour son malheur*, mais elle ne se trouvait pas malheureuse, son amour s'obstinant quand même.

Gilbert fit revivifier les boiseries, raviver les dorures éteintes, modernisa une partie du mobilier, monta son écurie, choisit son personnel et, un mois après le commencement des travaux, s'installa avec sa femme dans le vieil hôtel rajeuni.

Quantité de gens qui lui avaient tourné le dos au moment de sa ruine revinrent lui tendre les deux mains et l'appeler : *Mon excellent bon*, quand ils apprirent que le comte Emmanuel d'Areynes était mort et que Mme Rollin héritait de sa fortune entière.

On le croyait ainsi et Gilbert, ne demandant qu'à le laisser croire, se gardait bien de parler des clauses restrictives du testament.

Bientôt de nouveaux amis vinrent se joindre aux anciens et l'hôtel de la rue de Vaugirard devint le rendez-vous d'une société quelque peu mêlée malgré ses dehors aristocratiques, société fort désireuse de profiter, dans une large part, des prodigalités du maître de la maison.

Nous disons : *du maître*, car Henriette, entièrement absorbée dans sa tendresse maternelle et ne vivant que pour la petite Marie-Blanche, laissait faire son mari et n'exerçait pas même le plus léger contrôle.

Connaissant, du reste, la teneur du testament de son oncle, elle n'ignorait point que Gilbert ne pouvait toucher au capital, et elle se disait que les revenus dont elle était usufruitière pouvaient suffire à l'entretien de la maison sur un grand pied.

Des économies conseillées par l'abbé d'Areynes et dont l'accumulation devait au bout de quelques années constituer une fortune, il n'était, bien entendu, nullement question.

Une fois l'installation achevée, Mme Rollin, complètement remise, pensa à aller voir son cousin Raoul.

Elle savait par Gilbert qu'il avait été grièvement blessé le jour même de sa rentrée à Paris.

Elle connaissait la marche lente de sa guérison et la consigne rigoureuse du médecin défendant de laisser arriver jusqu'à lui qui que ce fût, sans exception.

Mais elle ignorait complètement la rechute du vicaire, mettant de nouveau sa vie en grand danger à la suite du déplorable incident provoqué par Gilbert Rollin.

Celui-ci n'avait eu garde de parler à sa femme de ces choses qui ne lui causaient cependant pas le moindre remords.

Henriette attendait donc avec une grande impatience le moment où la consigne levée lui permettrait de voir son cousin.

Elle le désirait doublement, d'abord parce qu'elle éprouvait pour l'abbé d'Areynes une affection de sœur, et ensuite parce qu'elle voulait lui demander de baptiser sa fille.

Raymond Schloss était revenu à Paris ainsi qu'il en avait manifesté l'intention et il avait amené avec lui l'excellent docteur Pertuiset qui voulait s'assurer *de visu* de l'état véritable du vicaire de Saint-Ambroise et joindre son expérience à celle de l'ancien médecin-major.

Le vieux praticien avait quitté Fenestranges en confiant ses malades à un jeune médecin du pays et il s'était dit :

— Je ne reviendrai que quand j'aurai vu notre cher abbé complètement rétabli.

Il s'entendit le mieux du monde avec M. Leblond qui mit à sa disposition une chambre de son appartement, et tous les deux collaborèrent à la cure merveilleuse qui devait amener la convalescence du blessé.

II

Raoul d'Areynes, dès qu'il put penser et parler sans fatigue, se rappela le passé et prit ses deux sauveurs pour confidentes des douleurs cuisantes que ce passé faisait vivre dans son âme.

M. Pertuiset et M. Leblond avaient, depuis longtemps, une opinion faite au sujet de Gilbert Rollin.

L'un et l'autre appréciaient cet homme à sa juste valeur, et jugeaient ses actes comme ils méritaient d'être jugés.

Toutefois, afin de ne pas affliger leur malade et de calmer sa surexcitation, ils plaident chaudement les circonstances atténuantes, rejetant la plus grande partie du mal sur les privations et sur la misère, mauvaises conseillères.

— Je veux voir ma cousine, dit un jour le vicaire de Saint-Ambroise au Dr Pertuiset. Elle ignore certainement les actes de son mari. . . . Mon devoir est de les lui faire connaître.

Le Dr Pertuiset voulut combattre cette résolution.

Raoul ne se laissa point convaincre.

Un messenger fut envoyé à Henriette pour l'appeler auprès du convalescent.

Elle accourut en apportant dans ses bras sa petite fille.

Alors eut lieu une scène des plus touchantes.

La colère de l'abbé d'Areynes se fondit comme la neige sous les rayons du soleil à la vue d'Henriette en larmes, et cependant souriante, présentant à ses baisers la mignonne créature, dont les menottes caressaient d'un geste lent et doux ses joues amaigries.

L'abbé s'acquitta, cependant, mais avec un grand calme, de ce qu'il considérait comme son devoir.

Il apprit à sa cousine de quel coup mortel Gilbert avait frappé le comte Emmanuel.

Henriette savait bien que le jeune prêtre ne mentait jamais. Donc il ne mentait pas en accusant Gilbert.

Elle le défendit pourtant de son mieux, et conclut en demandant pour lui indulgence et pardon.

Emu par les larmes, par les supplications de cette jeune mère, à qui l'on ne pouvait imputer à crime sa trop grande faiblesse et sa tendresse aveugle pour son mari, le Dr Pertuiset se joignit à elle pour plaider la cause du coupable et solliciter l'oubli du passé.

L'abbé d'Areynes secouait la tête.

— Ah ! s'il ne s'agissait que de moi, murmurait-il, l'oubli, le pardon seraient faciles. Mais au meurtrier de notre oncle, ai-je le droit de pardonner ?

Henriette eut alors des accents de désespoir d'une poignante éloquence.

Lui ! Raoul ! lui son cousin, presque son frère, qui, depuis les jours de son enfance, l'avait toujours aimée et toujours protégée, pourrait-il lui tenir rigueur ? . . . Désunirait-il dans sa pensée, dans ses affections, ceux que Dieu lui-même avait unis ? Ne pardonnerait-il point aux écarts de l'esprit malade d'un homme dévoyé, mais non perdu sans ressources ? . . .

Et elle s'écriait avec des sanglots

— Non, Gilbert n'est point un criminel ! Tu ne peux le regarder comme un meurtrier conscient ! Ce serait empoisonner ma vie et l'avenir de ma fille ! . . . Ce serait nous tuer toutes deux ! . . . Non, le père de ma petite Marie-Blanche n'a pas eu, n'a pu avoir l'horrible pensée que tu lui prêtes ! . . . Aigri par la misère et par la vue de mes souffrances, inquiet pour l'avenir de l'enfant qui venait de naître, il a agi avec légèreté, mais il était incapable de préméditer froidement un crime ! Tu connais Gilbert, il est inconséquent, il est faible, mais aux faibles comme lui, les forts comme toi doivent indulgence et soutien. Cette lettre qu'il écrivait à notre oncle était bien l'expression de sa pensée, de sa conviction . . . A l'église Saint-Ambroise où je suis allée prier pour ta guérison, à ma première sortie, on te croyait mort ! Monsieur le curé lui-même en avait fait courir le bruit, et personne ne doutait que la triste nouvelle ne fût pas vraie ! Gilbert, trompé lui aussi, s'est fait l'écho d'un bruit mensonger ! . . . il n'est coupable que de légèreté . . . il aurait dû venir ici et contrôler ce bruit . . . il ne l'a pas fait et c'était, certes, une grande faute, mais de cette faute à un crime, il y a loin ! . . . Raoul, depuis mon mariage, Gilbert m'a causé plus d'un chagrin ; j'ai bien souvent souffert par lui, et cependant, j'ai pardonné . . . j'ai pardonné de tout mon cœur . . . Tu ne peux pas être plus impitoyable que moi ! . . . Raoul, au nom de ma fille, je t'en prie, je t'en supplie je te le demande à mains jointes, pardonne ! . . .

Le vicaire de Saint-Ambroise se sentait ébranlé.

Il pensait :

— Oui, Henriette a bien souffert, et non seulement elle pardonne, mais elle garde son amour intact ! Le prêtre peut-il être moins miséricordieux que la femme ?

Dès le début de cette scène, Mme Rollin avait placé la petite Marie-Blanche dans les bras du vicaire qui la pressait contre sa poitrine.

Il abaissa ses regards sur le visage de l'enfant dont les lèvres souriaient.

Tout à coup les deux menottes roses de la petite créature s'élevèrent et se tendirent vers Raoul comme si elles voulaient se joindre et l'implorer.